

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

Attijari Bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari Bank publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Jaouhar Ben ZID (Société DATN – Membre de DTTL) et Mr Borhen CHEBBI (ECC MAZARS).

ATTIJARI BANK
BILAN
ARRETE AU 30 JUIN 2024
(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation uin/décembre	
					Montant	%
ACTIF						
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	1 603 468	1 674 196	1 542 904	60 564	3,9%
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	809 580	546 468	721 457	88 123	12,2%
AC3- Créances sur la clientèle	(1-3)	7 331 590	6 712 992	7 013 035	318 556	4,5%
AC4- Portefeuille-titres commercial	(1-4)	23 849	46 745	20 962	2 887	13,8%
AC5- Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 696 050	1 403 599	1 589 385	106 665	6,7%
AC6- Valeurs immobilisées	(1-6)	140 582	134 931	142 366	(1 784)	(1,3%)
AC7- Autres actifs	(1-7)	618 245	551 339	611 434	6 810	1,1%
TOTAL ACTIF		12 223 364	11 070 270	11 641 543	581 824	5,0%
PASSIF						
PA1- Banque Centrale et CCP		0	0	0	0	0%
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-1)	67 374	38 960	40 657	26 717	65,7%
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-2)	10 623 919	9 772 698	10 045 750	578 169	5,8%
PA4- Emprunts et ressources spéciales	(2-3)	101 236	121 905	99 808	1 428	1,4%
PA5- Autres passifs	(2-4)	435 068	230 253	396 736	38 332	9,7%
TOTAL PASSIF		11 227 597	10 163 816	10 582 951	644 646	6,1%
CAPITAUX PROPRES						
	(3)					
CP1- Capital		210 000	203 710	210 000	0	0,0%
CP2- Réserves		504 886	411 215	454 189	50 697	11,2%
CP4- Autres capitaux propres		3 646	3 646	3 646	0	0,0%
CP5- Résultats reportés		156 793	178 734	178 734	(21 941)	(12,3%)
CP6- Résultat de la période		120 442	109 149	212 023	(91 581)	(43,2%)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		995 767	906 454	1 058 592	(62 825)	(5,9%)
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		12 223 364	11 070 270	11 641 543	581 821	5,0%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ATTIJARI BANK
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 30 JUIN 2024
(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
					Montant	%
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>	(4-1)					
HB1- Cautions, avals et autres garanties données		673 414	553 457	652 772	20 642	3,2%
HB2- Crédits documentaires		382 015	257 122	206 353	175 662	85,1%
HB3- Actifs donnés en garantie		0	0	0	0	0%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 055 429	810 579	859 125	196 304	22,8%
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	(4-2)					
HB4- Engagements de financement donnés		412 533	248 012	279 891	132 642	47,4%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		412 533	248 012	279 891	132 642	47,4%
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	(4-3)					
HB7- Garanties reçues		3 003 902	2 774 357	2 884 001	119 901	4,2%

ATTIJARI BANK
ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 01 JANVIER 2024 AU 30 JUIN 2024
(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2024	30/06/2023 (*)	31/12/2023	Variation juin/juin	
					Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE						
PR1- Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	393 100	359 079	737 200	34 021	9,5%
PR2- Commissions (en produits)	(5-2)	74 226	71 864	147 249	2 361	3,3%
PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières *	(5-3)	31 706	36 475	66 767	(4 769)	(13,1%)
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement *	(5-4)	69 976	55 005	108 669	14 971	27,2%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		569 008	522 423	1 059 885	46 585	8,9%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE						
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(210 104)	(190 568)	(397 382)	(19 537)	10,3%

CH2- Commissions encourues		(9 382)	(8 111)	(17 840)	(1 271)	15,7%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(219 486)	(198 679)	(415 222)	(20 808)	10,5%
PRODUIT NET BANCAIRE		349 522	323 744	644 663	25 779	8,0%
PR5\CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif		(15 179)	(16 615)	(35 452)	1 436	(8,6%)
PR6\CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	(5-6)	(7 257)	(112)	14 187	(7 145)	6379,5%
PR7- Autres produits d'exploitation		6 481	5 715	10 617	766	13,4%
CH6- Frais de personnel	(5-7)	(121 149)	(106 448)	(212 597)	(14 700)	13,8%
CH7- Charges générales d'exploitation	(5-8)	(35 316)	(38 513)	(79 200)	3 198	(8,3%)
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(9 390)	(9 184)	(18 632)	(206)	2,2%
RESULTAT D'EXPLOITATION		182 226	158 587	323 586	23 641	14,9%
PR8\CH9- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	278	(448)	183	726	(162,0%)
CH11- Impôt sur les bénéfices *		(62 062)	(48 989)	(111 746)	(13 073)	26,7%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		120 442	109 149	435 515	11 293	10,3%
PR9\CH10- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires *		(0)	(0)	(0)	(0)	(0%)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		120 442	109 149	212 023	11 294	10,3%
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		120 442	109 149	212 023	11 294	10,3%
Résultat de base par action (en DT)	(5-10)	2,868	2,679	5,048		
Résultat dilué par action (en DT)	(5-10)	2,868	2,679	5,048		

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

ATTIJARI BANK
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 01 JANVIER 2024 AU 30 JUIN 2024
(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2024	30/06/2023	Exercice 2023	Variation	
					Montant	%
ACTIVITES D'EXPLOITATION						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		491 435	485 161	946 907	(455 472)	(48,1%)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(230 548)	(194 873)	(410 199)	179 651	(43,8%)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		49 511	17 856	(39 972)	89 483	(223,9%)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(327 591)	(70 830)	(388 780)	61 189	(15,7%)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		585 725	426 206	697 383	(111 658)	(16,0%)
Titres de placement		630	132 052	161 216	(160 586)	(99,6%)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(175 249)	(158 739)	(390 694)	215 445	(55,1%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		70 326	(147 977)	84 945	(14 620)	(17,2%)
Impôts sur les bénéfices		(68 411)	(46 051)	(85 900)	17 489	(20,4%)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		395 827	442 805	574 906	(179 078)	(31,1%)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		81 609	46 569	94 644	(13 035)	(13,8%)
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(111 041)	(204 201)	(368 862)	257 821	(69,9%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(7 606)	(3 539)	(20 400)	12 795	(62,7%)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(37 038)	(161 171)	(294 618)	257 581	(87,4%)
ACTIVITES DE FINANCEMENT						
Emission d'actions		0	0	99 188		(100,0%)
Emission d'emprunts		0	0	0	0	#DIV/0!
Remboursement d'emprunts		(2 314)	(2 314)	(6 414)	4 100	(63,9%)
Augmentation / diminution ressources spéciales		593	6 575	(7 689)	8 282	(107,7%)
Dividendes versés		(183 339)	(162 968)	(212 968)	29 629	(13,9%)
Flux sur fonds social		70	71	146	(76)	(52,3%)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		(184 990)	(158 636)	(127 737)	41 934	44,8%
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		173 799	122 998	152 550	21 249	13,9%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		1 951 302	1 798 752	1 798 752	152 550	8,5%
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	(6)	2 125 101	1 921 750	1 951 302	173 799	8,9%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETEES AU 30 JUIN 2024 :

I. PRESENTATION DE LA BANQUE

Attijari bank Tunisie est une société anonyme au capital de 210 000 000 dinars, régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. Le siège social de la banque est sis à 24 Rue Hedi Karray- Centre Urbain Nord 1080 Tunis.

Conformément à la décision de l'AGE du 28/11/2023, le capital social de la banque est porté de 203 709 985 dinars à 210 000 000 dinars par l'émission de 1 1258 003 actions nouvelles de valeur nominale cinq dinars chacune. Ainsi, le capital social est divisé en 42 000 000 actions d'une valeur nominale de cinq dinars chacune et est détenu à hauteur de 57,21% par des actionnaires étrangers.

Actionnaire	Montant	% de détention
Actionnaires Etrangers	120 148 500	57,21%
Actionnaires Tunisiens	89 851 500	42,79%
Total	210 000 000	100%

II. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les états financiers semestriels d'Attijari bank arrêtés au 30 juin 2024 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

III. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari bank sont élaborés sur la base de mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2024 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers arrêtés au 31/12/2023.

Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1. Créances à la clientèle

1.1. Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Attijari bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,);
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : selon les règles édictées par la BCT.

1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars ainsi que les créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

1.5 Provision collective

Conformément à la circulaire aux banques BCT N°91 -24 du 17 Décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021, la circulaire 2022-02 du 04 mars 2022, la circulaire 2023-02 du 24 février 2023 et la circulaire 2024-01 du 19 Janvier 2024 dont les dispositions sont applicables à l'exercice 2023 et les exercices ultérieurs, la banque a constitué au titre de l'année 2023 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie de détermination des provisions collectives prévue par la circulaire aux banques et aux établissements financiers n° 2024-01 du 15 Janvier 2024.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes, par segment de clientèle et par secteur d'activité ;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe de contreparties, lequel taux est estimé sur un historique de 7 ans le plus récent y compris l'année de référence et compte non tenu de l'année 2020. Ce taux correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).
- En application de la nouvelle méthodologie, les taux de migration historiques du groupe de contreparties sont majorés par les facteurs d'ajustement « Δ_{gi} » suivants :

Groupe de contreparties	Δgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	6,50%
Industries mécaniques et électriques	2,75%
Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs	2,25%
Industries pharmaceutiques	0,25%
Autres industries	3,50%
BTP	6,00%
Tourisme y compris les agences de voyage	7,50%
Promotion immobilière	6,50%
Commerce	3,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	0,75%
Autres services y compris les agences de location de voitures	3,75%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	6,00%
Autres organismes publics	2,50%
Particuliers	
Particuliers du secteur privé : Crédits logements	1,50%
Particuliers du secteur privé : Crédits à la consommation	2,50%
Particuliers du secteur public : Crédits logements	0,50%
Particuliers du secteur public : Crédits à la consommation	0,75%

- L'application des taux de provisionnement standards « TP_{gi} » qui se présentent comme suit :

Groupe de contreparties	TP_{gi}
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	40%
Industries mécaniques et électriques	40%
Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs	40%
Industries pharmaceutiques	40%
Autres industries	40%
BTP	40%
Tourisme y compris les agences de voyage	40%
Promotion immobilière	30%
Commerce	40%
Santé	40%
Télécom et TIC	40%
Autres services y compris les agences de location de voitures	40%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	40%
Autres organismes publics	40%
Particuliers	
Particuliers du secteur privé : Crédits logements	20%
Particuliers du secteur privé : Crédits à la consommation	40%
Particuliers du secteur public : Crédits logements	20%
Particuliers du secteur public : Crédits à la consommation	40%

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels. L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective au titre du premier semestre 2024 de **83 640 KDT**. Une dotation aux provisions collectives à hauteur de **2 000 KDT** a été comptabilisés au 30 juin 2024.

1.6 Provision additionnelle

Selon les dispositions de la circulaire BCT n°2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4.

L'application de cette circulaire a fait dégager un stock de provision de 49 710 KDT au 30/06/2024 dont une dotation additionnelle nette de 6 905 KDT au titre du premier semestre 2024.

2. Portefeuille-titres

2.1. Règles de présentation du portefeuille-titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille-titres commercial soit dans la rubrique portefeuille-titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille-titres commercial :

▪ Titres de transaction :

Il s'agit des titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, négociables sur un marché liquide et détenus en vue de leur revente dans un avenir proche.

▪ Titres de placement :

Il s'agit des titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, qui ne répondent ni aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement ni encore à ceux retenus pour les titres de participation ou pour les parts dans les entreprises associées, co-entreprises ou entreprises liées.

Portefeuille d'investissement :

- **Titres d'investissement :** Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour

concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- ✓ **Titres de participation** : Sont classés parmi les titres de participation :
 - Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que l'établissement bancaire n'intervienne dans la gestion de la société émettrice.
 - Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.
- ✓ **Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées** : Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

2.2. Règles d'évaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées, et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués sur la base de la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

- Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les moins-values latentes ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3. Règles de comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les dividendes sur les titres détenus sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.

Les intérêts sur les titres sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts des obligations et des bons courus à la date de clôture constituent des produits à recevoir à comptabiliser en produits.

3. Valeurs immobilisées

3.1. Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	20%
- Global bancaire	14,30%

Le siège social est amorti selon l'approche par composantes qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvres	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

Par ailleurs, les charges à répartir sont résorbées linéairement en appliquant les taux suivants :

Charges à répartir hors frais d'émission des emprunts	33%
Frais d'émission des emprunts	14,30%

3.2. Immobilisations destinées à la vente

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal majoré des coûts et frais engagés.

Ces actifs sont classés en « Immobilisations destinées à la vente » sous la rubrique AC6-Valeurs immobilisées.

Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05, une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. De même, en application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayées et sont, ainsi, classés en « Immobilisations destinées à la vente » une fois ils remplissent les conditions édictées par la norme comptable internationale IFRS 05.

4. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

5. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

6. Comptabilisation des provisions pour départ à la retraite

La banque comptabilise des provisions au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Faisant suite à la révision de l'assiette de calcul de l'indemnité de départ à la retraite prévue par l'accord de la place signé le 26 juillet 2021, une nouvelle convention d'assurance « Indemnité de départ à la retraite » a été signée en 2021 entre Attijari Bank et Attijari Assurance.

Cet accord a pour objet la constitution par l'assureur d'un fonds collectif de placement permettant à la banque de faire face aux prestations pécuniaires dont il est redevable envers ses salariés au moment de leur départ à la retraite.

En vertu de cette convention, la compagnie d'assurance fait participer le souscripteur aux bénéfices financiers et techniques qu'elle réalise sur ce contrat. Cette participation est fixée à un minimum de 80% des résultats techniques et financiers des placements nets du fonds collectif. Exceptionnellement, le taux de rendement global net est fixé à 6,44% et ce pour l'année 2024.

Pour couvrir les frais de fonctionnement du présent contrat, un chargement de 0.3% du capital géré est prélevé annuellement.

7. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse servis à la clientèle font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes spéciaux d'épargne sont positionnés trimestriellement.

8. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2024. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2024 sont déduits du résultat.

9. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2024. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2024 sont rajoutées au résultat.

10. Règles de réévaluation et de constatation des résultats de change

Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur au 30 juin 2024.

Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat du premier semestre 2024.

11. Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

12. Vérification fiscale

La banque a reçu courant le mois de décembre 2023 une notification de contrôle fiscale approfondie au titre des années 2019, 2020, 2021 et 2022. La mission de vérification a débuté à partir du mois d'avril 2024.

IV. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en KDT : millier de Dinars)

NOTES SUR LE BILAN

NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

L'actif du bilan est composé des postes suivants :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres-commercial ;
- AC5 : Portefeuille d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

NOTE 1-1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 juin 2024 un solde débiteur de 1 603 468 KDT contre 1 542 904 KDT au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 60 564 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Caisse en dinars et en monnaies étrangères	118 181	147 997	121 499	(3 318)	(2,7%)
Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 485 287	1 526 199	1 421 405	63 882	4,5%
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 603 468	1 674 196	1 542 904	60 564	3,9%

Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Caisse Dinars	81 366	99 944	94 067	(12 701)	(13,5%)
Caisse Devises	15 061	22 905	11 786	3 275	27,8%
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	21 753	25 148	15 646	6 107	39,0%
Total caisses en dinars et en monnaies étrangères	118 180	147 997	121 499	(3 319)	(2,7%)
Banque Centrale comptes ordinaires en dinars	93 156	6 183	56 596	36 560	64,6%
Banque Centrale comptes ordinaires en devises	62 191	58 060	87 569	(25 378)	(29,0%)
Placements auprès de la banque centrale en dinars	0	0	71 000	(71 000)	(100,0%)
Placements auprès de la banque centrale en devises	1 327 461	1 461 486	1 205 710	121 751	10,1%
Créances rattachées	1 503	283	581	922	158,7%
Centres de chèques postaux et TGT	1 820	1226	790	1 030	130,3%
Provisions sur les avoirs auprès de la BCT	(843)	(1 039)	(841)	(2)	0,3%
Total avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 485 288	1 526 199	1 421 405	63 883	4,5%
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 603 468	1 674 196	1 542 904	60 564	3,9%

NOTE 1-2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde au 30 juin 2024 de 809 580 KDT contre 721 457 KDT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 88 123 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Créances et avoirs sur les établissements bancaires	521 640	285 437	410 385	111 257	27,1%
Créances et avoirs sur les établissements financiers	287 940	261 031	311 072	(23 132)	(7,4%)
Total créances et avoirs sur les établissements bancaires et financiers	809 580	546 468	721 457	88 123	12,2%

Le détail des créances sur les établissements bancaires et sur les établissements financiers se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires non-résidents	185 910	142 748	160 472	25 438	15,9%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires résidents	90 278	60 057	90 288	(10)	0,0%
Prêts aux établissements bancaires en dinars	245 248	83 000	160 000	85 248	53,3%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	567	2	2	565	28250,0%
Provisions sur les établissements bancaires	(363)	(370)	(377)	14	(3,7%)
Total créances et avoirs sur les établissements bancaires	521 640	285 437	410 385	111 255	27,1%
Avoirs en compte sur les établissements financiers	554	69	88	466	529,6%
Prêts aux établissements financiers	287 386	260 962	310 984	(23 598)	(7,6%)
Total créances et avoirs sur les établissements financiers	287 940	261 031	311 072	(23 132)	(7,4%)
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	809 580	546 468	721 457	88 123	12,2%

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Au 30 juin 2024, aucune créance sur les établissements bancaires et financiers n'est douteuse.

NOTE 1-3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2024 un solde de 7 331 590 KDT contre 7 013 035 KDT au 31 décembre 2023 enregistrant ainsi une augmentation de 318 555 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes débiteurs de la clientèle	426 841	510 421	356 993	69 848	19,6%
Autres concours à la clientèle	6 886 356	6 183 986	6 638 423	247 933	3,7%
Crédits sur ressources spéciales	18 393	18 585	17 619	774	4,4%
Total créances sur la clientèle	7 331 590	6 712 992	7 013 035	318 555	4,5%

Les comptes débiteurs de la clientèle se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes débiteurs de la clientèle	439 981	520 529	365 452	74 529	20,4%
Agios réservés sur comptes débiteurs de la clientèle	(30 465)	(25 863)	(24 829)	(5 636)	(22,7%)
Créances rattachées sur comptes débiteurs de la clientèle	17 325	15 755	16 370	955	5,8%
Total Comptes débiteurs de la clientèle	426 841	510 421	356 993	69 848	19,6%

Les autres concours à la clientèle se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Autres concours à la clientèle en dinars	6 227 416	5 750 726	5 974 773	252 643	4,2%
Autres concours à la clientèle en devises	658 940	433 260	663 650	(4 710)	(0,7%)
Total Autres concours à la clientèle	6 886 356	6 183 986	6 638 423	247 933	3,7%

Les crédits sur ressources spéciales s'élèvent à 18 393 KDT au 30 juin 2024 et sont composés de :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Crédits sur ressources budgétaires	10 215	7 517	7 995	2 220	27,8%
Crédits sur ressources extérieures	8 178	11 068	9 624	(1 446)	(15,0%)
Total des crédits sur ressources spéciales	18 393	18 585	17 619	774	4,4%

Les mouvements des créances douteuses sur la clientèle et des provisions correspondantes au cours du premier semestre 2024 se présentent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Montant brut des créances classées	425 502	394 601	380 402	45 100	11,9%
Provisions sur les créances début de période	271 449	255 556	255 556	15 893	6,2%
Dotation aux provisions individuelles	9 548	15 671	22 693	(13 145)	(57,9%)
Reprise de provisions individuelles	(3 482)	(5 435)	(8 239)	4 757	(57,7%)
Dotation aux provisions additionnelles	7 635	4 689	10 475	(2 840)	(27,1%)
Reprise de provisions additionnelles	(744)	(868)	(2 395)	1 651	(69,0%)
Dotation aux provisions collectives	2 000	1 965	13 890	(11 890)	(85,6%)
Reprise de provisions collectives	0	0	0	0	0%
Reprise de provisions individuelles et additionnelles sur cession de créances	(0)	(17 888)	(20 530)	20 530	(100%)
Reprise de provisions individuelles et additionnelles sur radiation de créances	0	0	0	0%	0%
Reprise de provisions individuelles et additionnelles sur abandon de créances	0	0	(1)	1	(100,0%)
Provisions sur les créances fin de période	286 407	253 690	271 449	14 958	5,5%

La variation des agios réservés exprimés en KDT se présente comme suit :

Agios réservés au 31/12/2023	78 920
Dotations aux agios réservés	9 150
Reprises des agios réservés	(3 486)
Reprises des agios réservés suite à la cession de créances	(0)
Total des agios réservés au 30/06/2024	84 584

La répartition des agios réservés par nature d'engagement se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Agios réservés sur comptes débiteurs de la clientèle	30 465	25 863	24 829	5 636	22,7%
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	54 066	52 242	54 038	28	0,1%
Agios réservés sur ressources spéciales	53	53	53	(0)	0,0%
Total des agios réservés	84 584	78 158	78 920	5 664	7,2%

NOTE 1-4 : Portefeuille-titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 23 849 KDT au 30 juin 2024 contre 20 962 KDT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 2 887 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Titres de transaction					
Actions cotées	2 003	1 257	1 770	233	13,2%
SICAV	9 878	6 953	7 224	2 654	36,7%
Total des titres de transaction	11 881	8 210	8 994	2 887	32,1%
Titres de placement					
Titres à revenus fixes					
BTA	0	0	0	0	0%
BTC	0	26 573	0	0	0%
Provisions sur BTA	0	0	0	0	0%
Titres à revenus variables					
SICAV	11 968	11 968	11 968	0	0%
Provisions sur SICAV	(0)	(6)	0	0	-
Total des titres de placement	11 968	38 535	11 968	0	0%
Total portefeuille-titres commercial	23 849	46 745	20 962	2 887	13,8%

Le portefeuille titres-commercial est composé en totalité de titres cotés.

Au cours du premier semestre 2024, il n'a pas eu de transfert du portefeuille transaction vers le portefeuille placement. Selon la norme comptable sectorielle n°25, les plus-values latentes sur les titres de placement ne sont pas constatées.

NOTE 1-5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 696 050 KDT au 30 juin 2024 contre 1 589 385 KDT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 106 665 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Titres d'investissement	1 253 278	1 012 168	1 208 793	44 485	3,7%
Titres de participation	84 179	71 497	63 766	20 413	32,0%
Parts dans les entreprises liées	49 871	51 039	48 021	1 850	3,9%
Parts dans les entreprises associées & co-entreprises	253	146	56	197	351,5%
Parts dans les participations avec convention de rétrocession	308 469	268 749	268 749	39 720	14,8%
Total portefeuille d'investissement	1 696 050	1 403 599	1 589 385	106 665	6,7%

Les mouvements sur le portefeuille d'investissement au cours du premier semestre 2024 en KDT et la ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présentent comme suit :

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2023	Acquisitions / Autres entrées 2024	Cessions / Rétrocession 2024	Valeurs brutes au 30/06/2024
Bons de trésor (*)	698 903	127 000	(158 685)	667 219
BTA cotés	671 903	0	(131 685)	540 219
BTC	27 000	127000	(27 000)	127000
Obligations & Titres participatifs	435 736	95 000	(2 486)	528 250
Obligation cotées	434 986	95 000	(2 486)	527 500
Titres participatifs	750	0	0	750
Titres de participation	118 142	0	0	118 142
Cotés	23 123	0	0	23 123
Non cotés	95 019	0	0	95 019
Fonds gérés	271 754	50 000	(10 280)	311 473
Non cotés	271 754	50 000	(10 280)	311 473
Total	1 524 535	272 000	(171 450)	1 625 084

NOTE 1-6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 140 582 KDT au 30 juin 2024 contre 142 366 KDT au 31 décembre 2023, soit une diminution de 1 784 KDT et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	30/06/2024	31/12/2023	VARIATION	
			Montant	%
Immobilisations Incorporelles nettes	20 235	18 637	1 598	8,6%
Immobilisations incorporelles brutes	85 714	81 777	3 937	4,8%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(65 480)	(63 141)	(2 339)	3,7%
Immobilisations Corporelles nettes	96 305	100 535	(4 229)	(4,2%)
Immobilisations corporelles brutes	252 022	250 647	1 375	0,5%
Amortissement des immobilisations corporelles	(155 716)	(150 112)	(5 604)	3,7%
Immobilisations en cours	7 113	6 147	966	15,7%
Immobilisations hors exploitation nettes	5 458	5 577	(119)	(2,1%)
Immobilisations hors exploitation brutes	6 535	6 535	0	0,0%
Amortissement des immobilisations hors exploitation	(1 077)	(958)	(119)	12,5%
Immobilisations destinées à la vente nettes	11 470	11 470	0	0,0%
Immobilisations destinées à la vente brutes	15 291	15 291	0	0,0%
Provision des immobilisations destinés à la vente	(3 820)	(3 820)	0	0,0%
Total	140 582	142 366	(1 784)	(1,3%)

Aucune garantie ou sûreté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

Par ailleurs, les flux de mouvements des immobilisations tenant compte des acquisitions et de sorties se présente comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2023	Acquisition	Transfert/ sortie	Valeur brute au 30/06/2024	Amort. et Prov au 31/12/2023	Dotation	Dotation aux provisions/R eprise	Transfert/ sortie	Amort. et Prov au 36/06/2024	Valeur nette au 30/06/2024
Immobilisations incorporelles	81 777	3 939	(2)	85 714	(63 141)	(2 339)	0	0	(65 480)	20 235
Logiciels	81 777	3 939	(2)	85 714	(63 141)	(2 339)	0	0	(65 480)	20 235
Immobilisations corporelles	250 647	1 618	(243)	252 022	(150 112)	(5 815)	0	(211)	(155 716)	96 305
Terrains	5 528	0	(0)	5 528	(0)	(0)	0	0	(0)	5 528
Constructions	37 150	0	(0)	37 150	(30 169)	(532)	0	0	(30 701)	6 449
Constructions nouveau siège	67 390	0	(0)	67 390	(25 455)	(1 176)	0	0	(26 631)	40 760
Agencement Aménagement Installation	56 799	622	(2)	57 419	(40 310)	(1 174)	0	0	(41 485)	15 934
Matériel de Transport	180	0	(0)	180	(105)	(9)	0	0	(114)	67
Matériel de Transport Leasing	2 018	0	(0)	2 018	(1 465)	(106)	0	0	(1 572)	447
Matériel & Mobilier de bureaux	15 183	57	(227)	15 013	(8 573)	(459)	0	(211)	(8 822)	6 191
Tableaux d'Art	662	61	(0)	723	(0)	(0)	0	0	(0)	723
Matériels Informatique	35 849	582	(4)	36 427	(23 494)	(1 382)	0	0	(24 876)	11 551
TPE	3 832	166	(0)	3 998	(1 822)	(265)	0	0	(2 087)	1 911
GAB	8 906	0	(0)	8 906	(4 688)	(439)	0	0	(5 127)	3 779
Matériel de sécurité	16 574	130	(10)	16 694	(13 553)	(262)	0	0	(13 815)	2 879
Coffre-Fort	573	0	(0)	573	(476)	(10)	0	0	(487)	87
Immobilisation en cours	6 147	967	(0)	7 113	(0)	(0)	0	0	(0)	7 113
Immobilisations incorporelles en cours	6 129	967	(0)	7 096	(0)	(0)	0	0	(0)	7 096
Immobilisations corporelles en cours	18	0	(0)	18	(0)	(0)	0	0	(0)	18
Immobilisations hors exploitation	6 535	0	0	6 535	(958)	(119)	0	0	(1 077)	5 458
Immobilisations destinées à la vente	15 291	0	(0)	15 291	(3 820)	(0)	0	0	(3 820)	11 470
Total valeurs immobilisées	360 397	6 524	(245)	366 675	(218 031)	(8 274)	0	(211)	(226 093)	140 582

NOTE 1-7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 618 245 KDT au 30 juin 2024 contre un solde de 611 434 KDT au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 6 811 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes d'attente et de régularisation	56 098	92 869	94 866	(38 768)	(40,9%)
Autres	562 147	458 470	516 568	45 578	8,8%
Total autres actifs	618 245	551 339	611 434	6 811	1,1%

NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

Le passif du bilan est composé des postes suivants :

- PA1 : Banque Centrale et CCP ;
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ;
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle ;
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales ;
- PA5 : Autres passifs.

NOTE 2-1 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2024 à 67 374 KDT contre 40 657 KDT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 26 718 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	56 339	24 593	10 714	45 625	425,8%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	11 035	14 361	29 943	(18 907)	(63,1%)
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	67 374	38 960	40 657	26 718	65,7%

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

NOTE 2-2: Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2024 un solde de 10 623 919 KDT contre 10 045 750 KDT au 31 décembre 2023, enregistrant une augmentation de 578 169 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Dépôts à vue	4 934 387	4 247 557	4 582 072	352 315	7,7%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	5 689 532	5 525 141	5 463 678	225 854	4,1%
Total dépôts et avoirs de la clientèle	10 623 919	9 772 698	10 045 750	578 169	5,8%

Les autres dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes d'épargne	3 503 767	3 201 833	3 334 984	168 783	5,1%
Comptes d'épargne	3 459 087	3 161 226	3 292 297	166 790	5,1%
Dettes rattachées	44 680	40 607	42 687	1 993	4,7%
Placements à terme en dinars	1 649 228	1 464 607	1 540 675	108 553	94,8%
Bons de caisse	652 936	624 873	636 124	16 812	2,6%
Comptes à terme	610 800	564 730	589 956	20 844	3,5%
Pensions livrées	103 281	43 157	62 642	40 639	64,9%
Certificats de dépôts	256 000	208 500	228 500	27 500	12,0%
Dettes rattachées	26 211	23 348	23 454	2 757	11,8%
Placements à terme en devises	187 145	228 137	213 613	(26 468)	(25,8%)
Placements à terme en devises	187 145	228 137	213 613	(26 468)	(12,4%)
Autres sommes dues à la clientèle	349 392	630 564	374 406	(25 014)	(6,7%)
Autres sommes dues à la clientèle	349 392	630 564	374 406	(25 014)	(6,7%)
Total des autres dépôts et avoirs de la clientèle	5 689 532	5 525 141	5 463 678	225 854	4,1%

NOTE 2-3 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales présentent au 30 juin 2024 un solde de 101 236 KDT contre 99 808 KDT au 31 décembre 2023, enregistrant une augmentation de 1 428 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Emprunts matérialisés	58 959	65 550	58 397	562	1,0%
Ressources spéciales	42 276	56 355	41 411	865	2,1%
Total emprunts et ressources spéciales	101 236	121 905	99 808	1 428	1,4%

Les mouvements sur les emprunts matérialisés hors dettes rattachées exprimés en KDT au cours du premier semestre 2024 se présentent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2023	Nouveaux emprunts en 2024	Remboursements en 2024	Solde au 30/06/2024
Emprunts à long terme				
Emprunt Obligataire Subordonné 2017	2 314	0	(2 314)	0
Emprunt Obligataire Subordonné 2022	55 900	0	0	55 900
Total emprunts à long terme	58 214	0	(2 314)	55 900

Les ressources spéciales sont ventilées en ressources budgétaires et ressources extérieures comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Ressources budgétaires	18 192	15 376	16 004	2 188	13,7%
Ressources extérieures	24 084	40 979	25 407	(1 321)	(5,2%)
Total ressources spéciales	42 276	56 355	41 411	865	2,1%

Aucune ressource spéciale n'est relative à une partie liée ou à une entreprise associée.

La ventilation des ressources extérieures par ligne se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Lignes extérieures en dinars					
Ligne extérieure BERD	1 899	1 899	1 899	0	0,0%
Ligne extérieure Italienne	8 196	11 063	9 629	(1 433)	(14,9%)
Ligne extérieure Espagnole	35	58	46	(11)	(23,9%)
Dettes rattachées	13	(16)	16	(3)	(18,8%)
Total Lignes extérieures en dinars	10 142	13 004	11 590	(1 448)	(12,5%)
Lignes extérieures en devises					
Emprunt IFC en devises	13 470	27 029	13 587	(117)	(0,9%)
Dettes rattachées	473	946	230	243	105,6%
Total Lignes extérieures en devises	13 942	27 975	13 817	125	0,9%
Total ressources extérieures	24 084	40 979	25 407	(1 322)	(5,2%)

NOTE 2-4 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 435 068 KDT au 30 juin 2024 contre un solde de 396 736 KDT au 31 décembre 2023, enregistrant une augmentation de 38 332 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes d'attente et de régularisation	223 904	42 038	202 846	21 058	10,4%
Autres	211 164	188 215	193 890	17 274	8,9%
Total autres passifs	435 068	230 253	396 736	38 332	9,7%

NOTE 3 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 juin 2024 à 210 000 KDT composé de 42 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libéré en totalité.

DESIGNATION		Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Réserves à régime fisc particulier	Fonds social *	Réserve spéciale de réinvestissement	Ecart de réévaluation **	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Total capitaux propres au	31.12.23	210 000	146 371	20 371	1 793	399	15 253	270 000	3 646	178 734	212 023	1 058 592
<u>Affectation résultat bénéficiaire 2023</u> (Approuvée par l'AGO du 15/04/2024)												
Réserves				629				50 000		(21 941)	(28 684)	0
Dividendes											(183 339)	(183 339)
Situation des capitaux propres après affectation		210 000	146 371	21 000	1 793	399	15 253	320 000	3 646	156 793	0	875 253
Mouvements sur le fonds social							70					
Résultat de la période											120 442	120 442
Total capitaux propres au	30.06.24	210 000	146 371	21 000	1 793	399	15 323	320 000	3 646	156 793	120 442	995 767

*Au 30/06/2024, la rubrique fonds social correspond à des utilisations remboursables.

** Aucun mouvement n'a affecté la rubrique « écart de réévaluation » au cours du premier semestre 2024

NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan sont composés des postes suivants :

- HB1 : Cautions, avals et autres garanties données ;
- HB2 : Crédits documentaires ;
- HB3 : Actifs donnés en garantie ;
- HB4 : Engagements de financement donnés ;
- HB5 : Engagements sur titres ;
- HB6 : Engagements de financement reçus ;
- HB7 : Garanties reçues.

NOTE 4-1 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2024 un solde de 673 414 KDT contre 652 711 KDT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 20 703 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 382 015 KDT au 30 juin 2024 contre 205 042 KDT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 176 973 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Cautions, avals et autres garanties données	673 414	553 457	652 711	20 703	3,2%
Crédits documentaires	382 015	257 122	205 042	176 973	86,3%
Actifs donnés en garantie	0	0	0	0	0%
Total passifs éventuels	1 055 429	810 579	859 125	196 676	22,8%

NOTE 4-2 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 412 533 KDT au 30 juin 2024. Ils correspondent à des engagements de financement donnés.

La défalcation des « Engagements de financements donnés » par contrepartie se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
En faveur de la clientèle	412 533	248 012	279 891	132 642	47,4%
Total engagements de financements donnés	412 533	248 012	279 891	132 642	47,4%

NOTE 4-3 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus au 30 juin 2024 correspondent à des garanties reçues.

Les garanties reçues s'élèvent à 3 003 902 KDT au 30 juin 2024 contre un solde de 2 884 001 KDT au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 119 901 KDT.

La ventilation des garanties reçues par contrepartie se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Etablissements de crédits	32 408	131 174	119 374	(86 966)	(72,8%)
Clientèle	2 971 494	2 774 357	2 764 628	206 866	7,48%
Total garanties reçues	3 003 902	2 905 532	2 884 001	119 900	4,2%

NOTES SUR LES OPERATIONS DE CHANGE :

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30 juin 2024 s'élèvent à 28 803 KDT et se présentent comme suit :

Description	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Devises vendues au comptant à livrer	(91 540)	(56 730)	(67 670)
Devises achetées au comptant à recevoir	62 737	35 246	38 839
Total	(28 803)	(21 484)	(28 831)

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30 juin 2024 s'élèvent à (287 846) KDT et se présentent comme suit :

Description	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Devises vendues à terme à livrer	(289 361)	(251 295)	(210 579)
Devises achetées à terme à recevoir	1 515	3 602	5 838
Total	(287 846)	(247 693)	(204 741)

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Le total des produits d'exploitation bancaire est passé de 522 423 KDT au 30 juin 2023 à 569 008 KDT au 30 juin 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 46 585 KDT, soit une progression de 8,9%.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- PR1 : Intérêts et revenus assimilés ;
- PR2 : Commissions en produits ;
- PR3 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ;
- PR4 : Revenus du portefeuille investissement.

NOTE 5-1 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 393 100 KDT au 30 juin 2024 contre 359 079 KDT au 30 juin 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 34 021 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/juin	
				Montant	%
Opérations avec les établissements bancaires, financiers et BCT	39 156	26 867	61 965	12 289	45,7%
Opérations avec la clientèle	346 800	320 514	654 984	26 286	8,2%
Autres intérêts et revenus assimilés	7 144	11 698	20 251	(4 554)	(38,9%)
Total intérêts et revenus assimilés	393 100	359 079	737 200	34 021	9,5%

Le détail des intérêts et revenus assimilés de la banque se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/juin	
				Montant	%
Intérêts sur prêts interbancaires	38 926	26 764	61 670	12 162	45,4%
Intérêts sur comptes ordinaires bancaires	231	103	295	127	123,5%
Intérêts sur placements auprès de la BCT	0	0	0	(0)	(0%)
Total des intérêts et revenus assimilés avec les établissements bancaire, financier et BCT	39 156	26 867	61 965	12 289	45,7%
Intérêts sur crédits accordés à la clientèle	321 468	297 725	606 934	23 743	8,0%
Intérêts sur comptes clientèle débiteurs	25 332	22 789	48 050	2 543	11,2%
Total des intérêts et revenus assimilés avec la clientèle	346 800	320 514	654 984	26 286	8,2%
Intérêts et produits assimilés sur avals, cautions et acceptations bancaires	2 943	2 499	5 520	444	17,8%
Report/déport sur change à terme	4 201	9 199	14 731	(4 998)	(54,3%)
Total autres intérêts et revenus assimilés	7 144	11 698	20 251	(4 554)	(38,9%)
Total intérêts et revenus assimilés	393 100	359 079	737 200	34 021	9,5%

NOTE 5-2 : Commissions en produits

Les commissions en produits totalisent 74 226 KDT au 30 juin 2024 contre 71 864 KDT au 30 juin 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 2 362 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/juin	
				Montant	%
Gestion de compte et autres services financiers	32 333	32 580	67 530	(247)	(0,8%)
Opérations de crédits	14 911	15 412	29 471	(501)	(3,3%)
Opérations monétiques	9 339	7 409	16 252	1 931	26,1%
Chèques, effets, virements et autres moyens de paiement	5 201	6 421	12 666	(1 220)	(19,0%)
Opérations à l'internationale	6 748	6 211	12 365	537	8,6%
Bancassurance	3 747	2 688	6 583	1 059	39,4%
Autres opérations bancaires	1 947	1 143	2 382	804	70,4%
Total commissions en produits	74 226	71 864	147 249	2 362	3,3%

NOTE 5-3 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2024, un montant de 31 706 KDT contre 36 475 KDT au 30 juin 2023, enregistrant ainsi une diminution de 4 769 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/juin	
				Montant	%
Gains \ Pertes nets sur titres de transaction	313	377	798	(64)	(17,0%)
Gains nets sur titres de placement*	630	516	1 928	114	22,1%
Gains nets sur opérations de change	30 763	35 582	64 041	(4 816)	(13,5%)
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	31 706	36 475	66 767	(4 769)	(13,1%)

Le détail des gains \ pertes nets sur titres de transaction se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/juin	
				Montant	%
Plus-values sur la cession des titres de transaction	7	107	78	(100)	(93,2%)
Plus-values sur la réévaluation des titres de transaction	770	554	1 228	216	39,0%
Moins-values sur la réévaluation des titres de transaction	(464)	(284)	(508)	(180)	63,2%
Total gains nets sur titres de transaction	313	377	798	(64)	(17,0%)

Le détail des gains nets sur titres de placement se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/juin	
				Montant	%
Titres de placement à revenu fixe					
Intérêts & revenus assimilés sur titres de placement à revenu fixe	32	41	1 453	(11)	(23,6%)
Reprises des provisions pour dépréciation des titres de placement à revenu fixe	0	0	0	(0)	0%
Total titres de placement à revenu fixe	32	41	1 453	(11)	(23,6%)
Titres de placement à revenu variable					
Dividendes sur titres de placement à revenu variable	598	475	475	124	26,1%
Plus-values provenant de la cession des titres de placement à revenu variable	0	0	0	(0)	0%
Moins-values provenant de la cession des titres de placement à revenu variable	0	0	0	0	0%
Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotées	0	0	0	0	0%
Reprises des provisions pour dépréciation des actions cotées	0	0	0	0	0%
Total titres de placement à revenu variable	598	475	475	124	26,1%
Total gains nets sur titres de placement	630	516	1 928	114	22,1%

NOTE 5-4 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 69 976 KDT au 30 juin 2024 contre 55 005 KDT au 30 juin 2023, soit une augmentation de 14 971 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/juin	
				Montant	%
Intérêts & revenus assimilés sur titres d'investissement (*)	56 748	45 148	93 745	11 600	25,7%
Dividendes & revenus assimilés sur titres de participation	700	5 047	10 113	(4 347)	(86,1%)
Dividendes & revenus assimilés sur parts dans les entreprises associés	5 852	2	2	5 850	292500,0%
Dividendes & revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	6 676	4 809	4 809	1 867	38,8%
Total revenus du portefeuille d'investissement	69 976	55 005	108 669	14 971	27,2%

LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Le total des charges d'exploitation bancaire est passé de 198 679 KDT au 30 juin 2023 à 219 485 KDT au 30 juin 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 20 806 KDT, soit une progression de 10,5%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- CH1 : Intérêts encourus et charges assimilées ;
- CH2 : Commissions encourues.

NOTE 5-5 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2024 un solde de 210 104 KDT contre 190 568 KDT au 30 juin 2023, soit une augmentation de 19 537 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/juin	
				Montant	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	410	3 594	4 595	(3 184)	(88,6%)
Opérations avec la clientèle	205 954	182 778	384 626	23 176	12,7%
Emprunts et ressources spéciales	3 526	4 049	7 931	(523)	(12,9%)
Autres intérêts et charges	214	147	230	67	45,6%
Total intérêts encourus et charges assimilées	210 104	190 568	397 382	19 537	10,3%

NOTE 5-6 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2024 à 7 257 KDT contre 112 KDT au 30 juin 2023. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/juin	
				Montant	%
Dotation aux provisions sur titres de participation	(94)	(112)	(13)	18	(16,1%)
Reprise de provisions sur titres de participation	0	0	0	0	0%
Reprise de provisions sur BTA	0	0	26	0	0%
Moins-values sur remboursement des titres d'investissement	(2 305)	(0)	(185)	(2 305)	(100%)
Plus-values provenant de la cession des titres/ FG	11 138	0	14 359	11 138	100%
Frais de gestion FG	(1 482)	0	0	(1 482)	(100%)
Total des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	7 257	(112)	14 187	7 369	(6577,9%)

NOTE 5-7 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 121 149 KDT au 30 juin 2024 contre 106 448 KDT au 30 juin 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 14 700 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/juin	
				Montant	%
Rémunération du personnel	93 017	81 963	160 687	11 054	13,5%
Charges sociales, fiscales et autres charges liées au personnel	28 132	24 486	51 910	3 647	14,9%
Total frais de personnel	121 149	106 448	212 597	14 700	13,8%

NOTE 5-8 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 35 316 KDT au 30 juin 2024 contre 38 513 KDT au 30 juin 2023, enregistrant ainsi une diminution de 3 198 KDT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/juin	
				Montant	%
Frais d'exploitation non bancaires	19 601	17 774	36 721	1 827	10,3%
Autres charges générales d'exploitation	15 715	20 739	42 479	(5 024)	(24,2%)
Total charges générales d'exploitation	35 316	38 513	79 200	(3 198)	(8,3%)

NOTE 5-9 : Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires

Au 30 juin 2024, le solde de ce poste est débiteur de 278 KDT contre un solde de 448 KDT au 30 juin 2023. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/juin	
				Montant	%
Autres gains ordinaires	292	369	971	(77)	(20,9%)
Autres pertes ordinaires	(14)	(844)	(873)	830	(98,3%)
Plus-value de cession d'immobilisation	0	27	85	(27)	(100,0%)
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	278	(448)	183	726	(162,0%)

NOTE 5-10 : Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat de base par action au titre du premier semestre 2024 est de 2,868 DT.

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation juin/juin	
				Montant	%
Résultat net en KDT	120 442	109 149	212 023	11 293	10,35%
Nombre moyen d'actions	42 000 000	40 741 997	42 000 000	1 258 003	3,09%
Résultat de base par action (en DT)	2,868	2,679	5,048		
Résultat dilué par action (en DT)	2,868	2,679	5,048		

NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille-titres de transaction.

La trésorerie de la Banque, qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités, est passée de 1 921 750 KDT au 30 juin 2023 à 2 125 101 KDT au 30 juin 2024 enregistrant une augmentation de 173 799 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 395 827 KDT, des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement à hauteur de (37 038) KDT et des flux affectés aux activités de financement à hauteur de (184 990) KDT.

NOTE 6 : Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 2 125 101 KDT se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation	
				Montant	%
Liquidités et équivalents de liquidités actif	2 136 144	1 960 701	1 961 991	174 153	8,9%
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 615 350	1 674 953	1 551 897	63 453	4,1%
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	520 794	285 748	410 094	110 700	27,0%
Liquidités et équivalents de liquidités passif	11 043	38 951	10 689	354	3,3%
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	0	24 584	0	0	0,0%
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	11 043	14 367	10 689	354	3,3%
Liquidités et équivalents de liquidités	2 125 101	1 921 750	1 951 302	173 799	8,9%

Note sur les évènements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 02/08/2024. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 30 juin 2024 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2024

Mesdames, messieurs les Actionnaires De la Banque Attijari de Tunisie

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque Attijari de Tunisie, au 30 juin 2024 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 12 223 364 mille dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 120 442 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2024, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis, le 27Août 2024

Les Commissaires Aux Comptes

**ECC MAZARS
Borhen CHEBBI**

**Société DATN – Membre de DTTL
Jaouhar BEN ZID**